



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Interdépartementale
des routes Centre-Ouest**

Limoges,

**Le directeur interdépartemental par
intérim**

à

Communauté urbaine Limoges
Métropole
Pôle aménagement et mobilités
durables
Direction de l'Aménagement du
territoire et de la stratégie foncière
19, rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 Limoges cedex 1

*District de Limoges
Pôle administratif*

Nos réf. :

Vos réf. : M16-07

Affaire suivie par : Marylène Saint-Clair

marylene.saint-clair@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05 55 70 57 33 - Fax : 05 55 70 57 30

Courriel : district-limoges.dirco@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis sur la procédure de modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Limoges

Suite à votre transmission, pour avis, dans le cadre de la consultation visée à l'article R. 153-4 du code de l'urbanisme, les modifications de points du règlement écrit n'ont pas de conséquence sur la gestion et l'exploitation des routes nationales n° 520 et n°21.

Je n'ai pas d'observation sur les modifications simplifiées n°2 apportées au PLU de la commune de Limoges.

Pour le Directeur par intérim,

Le chef du district de Limoges

COpie à : District de Limoges - Chrono - Dossier